

Parc naturel régional Corbières * Fenouillèdes

Tous unis pour rouvrir les milieux naturels



Talairan - 11

Un enjeu de biodiversité

Aurore Lledo peut compter sur l'écoute attentive de ses visiteurs, des délégations municipales venues de Rouffiac-des-Corbières, de Serviès-en-Val et de Termes. Chargée de mission Natura 2000 au Parc Naturel régional Corbières-Fenouillèdes, elle se tient au centre même de l'objet de la visite : le secteur de La Plaine, une zone de **11 hectares d'une mosaïque d'habitats** (garrigues hautes, basses, prairies méditerranéennes...) qui vient de faire l'objet de travaux d'ouverture des milieux afin de favoriser le développement de sa biodiversité. « Sur le site Natura 2000 où nous nous trouvons, nous avons **18 espèces d'oiseaux listées** par l'Europe comme remarquables et menacées, surtout des rapaces et des passereaux rares **comme l'Aigle royal** et le Bruant ortolan », explique-t-elle. L'opération de bûcheronnage et de gyrobroyage a pu bénéficier d'un financement à 100 % par l'Union Européenne grâce à la signature d'un **contrat Natura 2000** «ni agricole-ni forestier» par le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie (CEN Occitanie). Ce dernier avait déjà signé une convention partenariale de gestion avec la commune et l'Office National des Forêts (ONF) ainsi qu'avec des propriétaires privés avant le lancement du projet, facilitant ainsi sa mise en place. Entre 2020 et 2022, **deux phases de travaux de réouverture** ont eu lieu, tout en maintenant une partie de la strate arbustive et arborée : « Pour respecter les objectifs Natura 2000, un pourcentage d'arbres et d'arbustes ont été conservé, environ 30% de la surface au sol. Ces patchs de végétation serviront de **perchoir aux oiseaux** » précise Cindy Montech, chargée de gestion écologique au CEN. « Le fait qu'il y ait de la biodiversité est lié à la mosaïque d'habitats, complète Aurore Lledo. C'est quelque chose que l'on voit aujourd'hui autour de nous : des pelouses, des bosquets, des vignes, des murets en pierre sèche... »



Au service des paysages *pastoraux*

Cédric Malric, maire de Talairan, évoque le passé pastoral du village, qui garantissait l'ouverture des milieux : « Au début du XXe siècle, on pouvait dénombrer 2500 têtes de bétail sur la commune. Il y avait une quarantaine de bergers, je vous laisse imaginer la pression pastorale ! Or, on a abandonné ces terres qui sont devenues des landes et des garrigues, jusqu'aux portes du village. » L'ouverture des milieux permet aujourd'hui à deux éleveurs de valoriser à nouveau la Plaine de Talairan, et une troisième installation est en projet. « Le but n'est pas de faire revenir des engins tous les deux ou trois ans pour entretenir, c'est d'avoir **la chance d'avoir du pastoralisme** », assure l'édile, qui a aussi fait rouvrir 11 hectares dans le sud de la commune sous maîtrise d'oeuvre du Département. « Les Parcs Naturels Régionaux ont été créés notamment sur la question des paysages, pas seulement de la biodiversité, rappelle Hervé Baro, maire de Termes et président du PNR Corbières-Fenouillèdes. Nous voulons faire prendre conscience aux habitants qu'ils vivent dans un territoire exceptionnel ». La plaine de Talairan offre un exemple de ce lien fort entre enjeux de biodiversité et de paysage, puisque les terres du domaine viticole Serres-Mazard concernées par le contrat Natura2000 accueillent également le **Sentier des Orchidées**, attraction touristique locale depuis 2011. « J'en ai profité pour remettre à jour ce parcours, explique Jean-Pierre Mazard, le propriétaire. On a fait quatre clairières, on a coupé plus de 300 arbres. On a débroussaillé ce secteur pour la Pie-grièche à tête rousse notamment, et depuis j'en ai vu quelques unes. »



© Aurélien CULART



© Aurélien CULART

Je suis **acteur** du cadre de vie !



L'ONF, acteur de l'ouverture des milieux

Stéphane Libes, technicien forestier à l'ONF et responsable du secteur, a distillé ses conseils pour que les travaux d'ouverture au gyrobroyeur sur la zone sous contrat Natura 2000 soient les plus efficaces possible en termes de biodiversité et d'entretien incendie. Sur cette dernière thématique, l'ONF travaille aussi sur la zone depuis 2011 avec des brûlages dirigés : « C'est un outil qui permet de destocker du combustible à des endroits stratégiques, entre janvier et début mars, explique le technicien. Il y en a un bel exemple ici : un brûlage réalisé en 2022, avec des travaux de débroussaillage faits par le Département en bord de chemin. Ce travail, ajouté à la convention avec un éleveur, permet d'éviter les incendies. Le pastoralisme ne peut pas ouvrir et entretenir les milieux tout seul, c'est un outil parmi d'autres, comme le brûlage. »

En chiffres :

Budget global :

26 160€ TTC pour 11,4 ha de superficie :

- **15 900€** pour la première tranche (2020-2021)
- **10 260€** pour la seconde tranche (2022)

Les clés de réussite du projet



Une association porteuse avec les ressources financières suffisantes. « Au niveau des contrats Natura 2000, il y a un financement à 80 % si c'est une mairie ou une collectivité qui le porte, un taux qui passe à 100 % si c'est une association, explique Cindy Montech. Mais cela implique d'avoir une trésorerie suffisamment importante pour avancer les sommes aux prestataires le temps que le dossier soit instruit »

L'animation des discussions entre acteurs et partenaires du contrat a été menée principalement par le CEN et le PNR : « La communication et la concertation sont nécessaires pour que toutes les parties prenantes puissent donner leur avis, assure Cindy Montech. Cela prend du temps, mais je pense que c'est indispensable ». Aurore Lledo abonde : « Il faut recueillir les avis et besoins de chacun : randonneurs, activités de pleine nature, risques incendies... »

Un intérêt partagé : « Malgré des objectifs initialement différents, nous avons tous trouvé notre compte en mettant en place ces travaux, résume Cindy Montech. « Quand on trouve un secteur où tous les acteurs ont un intérêt commun, ça marche », complète Aurore Lledo.

« Ce contrat, c'est une réussite, je le prend pour exemple quand je parle avec les élus. C'est le premier contrat Natura 2000 de réouverture de milieux que l'on fait dans les Corbières, où la problématique de fermeture des milieux est très forte. »

Aurore Lledo, chargée de mission Natura 2000 pour le PNR.



© Aurélien CULAT



© Aurore Lledo

le Parc est financé par :



Les communes et intercommunalités du territoire

+ d'infos sur le projet, contactez le Parc Naturel Régional :

Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes, 2 rue de la Cave coopérative - 11350 TUCHAN
04 68 33 99 80 - contact@corbieres-fenouilledes.fr - parc.corbieres-fenouilledes.fr